



ESB LES FOUS DU ROI
Mairie
25 rue du Maine
53960 Bonchamp-lès-Laval
lesfousduroi@es-bonchamp.fr

Règlement des 11^{èmes} rapides de Bonchamp-lès-Laval (principal et promotionnel)

Article 1er : Tournois

L'ESB les Fous du roi organise le 08 juin 2025 les 11èmes rapides de Bonchamp.

Le tournoi principal (tournoi A) homologué sous le N° 67104 ouvert à tous les licenciés A et B à jour de leur licence à la date du tournoi.

Le tournoi promotionnel (tournoi B) homologué sous le N° 67105 ouvert aux licenciés A et B à jour de leur licence à la date du tournoi et ayant un ELO rapide inférieur ou égal à 1600.

Si la participation est faible une fusion des 2 tournois sera possible.

Article 2 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale Des Echecs FIDE et de la fédération Française Des Echecs FFE adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

Pendant l'intégralité de la compétition la règle A5 (partie en cadence rapide) s'applique.

Les appariements se font au système suisse en prenant en compte le classement ELO rapide. Les appariements seront établis par le logiciel PAPI de la FFE dans sa version la plus récente.

Seront appariés à la 1ère ronde les joueurs qui auront fait vérifier leur licence et dont les organisateurs auront reçu leurs droits d'inscription avant le tournoi.

Article 3 : Rondes-Cadence

Le tournoi principal et le tournoi promotionnel se joueront en 9 rondes.

La cadence du tournoi est la suivante :

12min +[3s]

Article 4 : Horaires

Le pointage a lieu sur place de 9h00 à 9h40.

La première ronde a lieu à 10h00.

A titre indicatif, les horaires prévus des rondes sont :

10h40, 11h20, 12h00, 13h40, 14h20, 15h00, 15h40 et 16h20

La remise des prix aura lieu vers 17h30.

Article 5 : Pré-inscriptions, inscriptions

Tous les joueurs sont invités à se préinscrire au plus tard le 7 juin à 20h00

- Par courrier électronique :

Stéphane Grandemange : gedletaz@gmail.com, 06 73 89 34 47

Ghislaine Judalet-Illand : g.judalet.illand@orange.fr

- Par le lien d'inscription : <https://www.chessmooc.org/t.php?t=194>

Des inscriptions (dont les droits seront majorés) seront possibles sur place de 8h00 à 8h45 le 8 juin 2025.
Après 8h45 des inscriptions pourront être effectuées après accord de l'arbitre, les joueurs seront alors appariés à la ronde 2

Article 6 : Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont de :

- Pour le tournoi principal et le tournoi promotionnel
 - Pour les joueurs préinscrits :
 - 12 € pour les adultes (+ 20 ans)
 - 6 € pour les jeunes
 - Pour les joueurs s'inscrivant sur place, une majoration de 2 € sera appliquée pour toutes les catégories

Article 7 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré par Ghislaine Judalet-Illand (AFO 1) et Stéphane Grandemange (AFC).
Tous les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement.

Article 8 : Classement départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle 1/2 point, perte 0 point. En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants : Buchholz tronqué, Cumulatif, Performance.

Article 9 : Récompenses

Les prix sont intégralement remis à la place, ils ne sont pas cumulables, et remis aux seuls joueurs présents ou représentés à la cérémonie de clôture. Les prix non réclamés restent à l'organisateur.

Voir listes des prix, affichée en fin de matinée, elles représentent 80% des inscriptions.

Pour le tournoi principal le premier prix sera au minimum de 250 €

Pour le tournoi promotionnel le premier prix sera au minimum de 80 €

Article 10 : Localisation

Le tournoi se déroule au pôle associatif rue des sports, 53960 Bonchamp-Lès-Laval.

Article 11 : Droit à l'image

Les joueurs autorisent l'ESB les Fous du Roi à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.